



Le mot du Maire

Chères Weitbruchoises
Chers Weitbruchois,

Enfin l'horizon s'éclaircit sur le plan sanitaire, nos associations ont repris doucement leurs activités, échanger et partager sont des éléments indispensables pour la cohésion sociale de nos concitoyens.

Après 24 mois de travaux, le nouvel Espace footballistique Léonard SPECHT vient de s'achever et a été mis à disposition du Football Club de Weitbruch. Ce complexe permettra à nos sportifs d'évoluer dans d'excellentes conditions, de former les jeunes et de porter haut les couleurs de notre commune.

Un autre chantier a débuté courant du mois de mai 2022, c'est le réaménagement partiel de la rue Principale, une première phase de travaux allant du rond-point de la mairie jusqu'au commerce du Carrefour Express.

Ces travaux comprennent la mise aux normes des trottoirs, l'enfouissement des réseaux, la réfection des branchements d'eau et d'assainissement et la mise en place d'un nouvel éclairage public.

Merci de votre compréhension pour les désagréments qu'engendrent ces travaux qui seront achevés au 4^e trimestre 2022 et donneront un nouveau cachet à notre village.

Je tiens à remercier tout particulièrement l'ensemble des agents communaux pour leur engagement au quotidien.

Je vous souhaite avec tous les élus du conseil municipal, de belles vacances d'été et au plaisir de vous revoir en toute fraternité pour les festivités à venir.

Bel été à tous
Schener summer
Le Maire
Damien Henrion

Inauguration des nouvelles installations footballistiques



Les nouvelles installations footballistiques sont opérationnelles. Après avoir vu évoluer le club depuis plusieurs semaines sur les nouveaux terrains, le temps est venu de donner l'occasion à nos concitoyens de découvrir le complexe sportif. Deux dates sont à retenir :

- **samedi 16 juillet de 10h à 16h** : journée portes ouvertes
- **samedi 23 juillet** : inauguration de l'espace footballistique Léonard SPECHT et manifestations sportives qui se poursuivront jusqu'à dimanche.

Vous trouverez le programme des matchs ci-dessous :

Programme des rencontres - Samedi 23 juillet 2022		Programme des rencontres - Dimanche 24 juillet 2022	
15h30	FC WEITBRUCH (District) - FC GRIES (District)	15h00	AS OHLUNGEN (Régional) - AS HOERDT (Régional)
18h00	FC SCHWEIGHOUSE S/M (Régional) - FC SOLEIL BISCHHEIM (Régional)	17h30	SR COLMAR (National) - SC SCHILTIGHEIM (National)

Fête Nationale 2022

L'amicale des Anciens Sapeurs-pompiers organise un bal populaire animé par l'orchestre STÉRÉO au Millenium le 13 juillet à partir de 19h00

Le feu d'artifice aura lieu à 23h00

Un dépôt de gerbe au monument aux morts le 14 juillet à 10h30

Messti 2022

Dimanche 11 septembre

En raison des travaux dans la rue Principale, la commune a proposé aux forains de s'installer sur le parking du Millenium cette année. La proposition a été rejetée par ces derniers car le lieu est trop excentré à leur goût. Il n'y aura donc pas de manèges cette année à l'occasion du Messti.

Toutefois, le FCW organisera comme tous les ans le marché aux puces mais dans la rue Strieth. Un repas de midi avec une ambiance musicale est prévu au Millenium.

Travaux de voirie

Dans le cadre du programme de voirie 2022, la commune a choisi de rénover une partie de la rue Principale allant du rond-point de la mairie jusqu'au carrefour rue de la Chaux. Dans un contexte de centre de village avec des commerces, des écoles, la maison de l'Enfance, un local associatif, et les deux églises, une attention particulière est portée sur le barriérage, la sécurité et l'accessibilité.

Les travaux ont démarré début mai par les travaux de réseaux secs avec l'enfouissement des lignes téléphoniques et de la fibre. Pour le SDEA, en charge du réseau d'eau potable, il est prévu de remplacer la conduite existante vétuste en fonte sur environ 30 mètres à proximité du carrefour rue de la Chaux.

Concernant les travaux d'assainissement, après analyse précise de l'état du réseau et des moyens techniques de réhabilitation, il est proposé de réaliser un chemisage du tronçon d'assainissement.

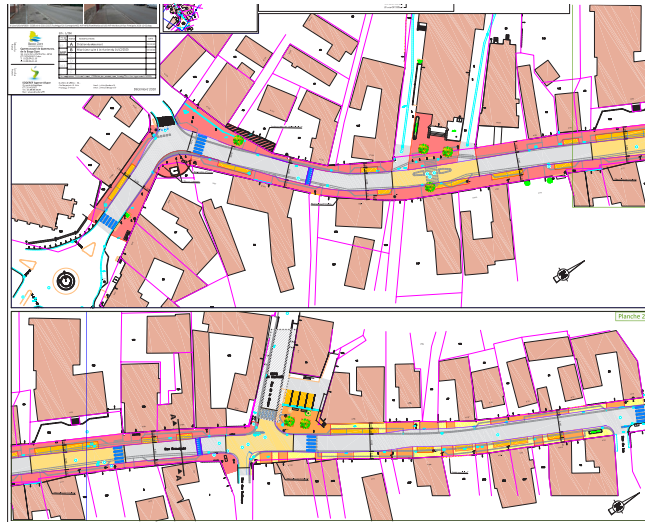
Le réseau de gaz est existant dans la rue et son extension a été amorcée au-delà du carrefour de la rue de la Chaux.

La compétence de ce type de chantier relève de la Communauté de Communes de la Basse Zorn (CCBZ) et s'agissant d'une route départementale, la Communauté européenne d'Alsace (CeA) finance la pose du tapis d'enrobé final. La commune, quant à elle, prend en charge le nouvel éclairage public



à led plus écologique et plus économique ainsi que le câblage du téléphone et de la fibre.

La fin du chantier est programmée pour l'automne.



Consultation citoyenne auprès des riverains de la rue du Lin sur la circulation et le stationnement

Suite aux difficultés de stationnement et de circulation des riverains de la rue du Lin, une réunion publique avait été organisée le 10 mars au Millenium. Avec le soutien et l'expertise de M. BERTEVAS, agent de sécurité de la voie publique (ASVP) de la CCBZ, plusieurs options ont émergé pour solutionner les problèmes. Afin de prendre les meilleures mesures qui satisferont le plus grand nombre de riverains, une consultation citoyenne leur a été proposée (habitants entre l'intersection avec la rue Principale jusqu'à l'intersection de la rue des Romains) par courrier réponse.

La participation massive montre l'intérêt des habitants pour ces sujets et par conséquent pour le bien-vivre ensemble.

De manière démocratique, les résultats du sondage nous amènent à prendre les décisions suivantes :

- Maintien de la circulation à 30km/h

- Maintien du stationnement alterné avec création d'un stationnement poids lourd dans la rue de l'Eau.

- Circulation à sens unique sur la rue du Lin depuis la rue Principale jusqu'au carrefour de la rue des Romains.

Nous comptons sur votre compréhension et votre civisme pour l'application de ces nouvelles dispositions.

Service public de conseils en rénovation énergétique

Vous envisagez de réaliser des travaux de rénovation énergétique dans votre logement ?

Ne vous lancez pas sans avoir fait le point sur les travaux performants et les aides disponibles.

Les spécialistes du service public FRANCE RENOV' Alsace du Nord vous conseillent sur les réductions de votre facture énergétique et les travaux à réaliser en priorité dans votre logement.

Un conseil personnalisé, neutre et gratuit

Par téléphone, par mail ou sur rendez-vous, les conseillers répondent à vos questions sur le type d'isolation, le choix des matériaux, les modes de chauffage... et vous informent sur les aides financières dont vous pouvez bénéficier.

Contact



ESPACE FRANCE RENOV',
84 route de Strasbourg (CAIRE)
à Haguenau - jerenov@alsacedunord.fr

Permanence téléphonique au 03 88 06 59 53, du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h et le vendredi de 14h à 17h.

Entretiens personnalisés sur rendez-vous, à Haguenau ou dans votre communauté de communes, à prendre par téléphone ou en ligne sur jerenov.alsacedunord.fr

Téléchargez le guide ADEME des aides financières 2022

Estimez le montant des aides sur Simul'aides



Transport scolaire

Transfert de l'arrêt de bus de la rue Principale (arrêt St Gall) à la rue des Messieurs (arrêt anc. Caisse d'Épargne) pendant le temps des travaux soit jusqu'en automne 2022.

Les points d'arrêts sont donc :

- « Hêtres » - 5 rue Principale
- « Eau » - 33 rue Principale
- « St Gall » - 3 rue des Messieurs jusqu'en automne 2022
- « Paix » - 45 rue de la Paix

Plantations d'arbres

1 000 arbres plantés dans la forêt

Dans le cadre d'une convention de partenariat entre ES, l'ONF et la commune de Weitbruch et afin de participer à un 1^{er} projet de reforestation d'une parcelle abîmée par la sécheresse, une vingtaine de salariés d'ES a planté 1 000 arbres dans la forêt de Weitbruch le 17 décembre 2021.



La plantation a été réalisée avec l'aide de deux personnes de l'ONF dont le garde forestier M. SCHMITT, l'adjoint au maire Jean-Claude KREBS en charge de la forêt et en présence du maire Damien HENRION.

Véritable « tempête silencieuse », les 3 dernières années de sécheresse ont fait dépérir les hêtres. La zone la plus visible se situe à proximité de l'étang de pêche où quasiment tous les hêtres adultes et d'un beau diamètre ont dû être coupés.

Pour redonner vie à la forêt, 500 jeunes chênes sessiles, 250 pins laricio de Corse, et 250 cèdres de l'atlas, essences préconisées en vue du changement climatique, ont ainsi été plantés.

40 arbres plantés dans la commune

Ils ont été plantés aux abords du nouveau complexe sportif



Végétalisation du cimetière

Depuis juillet 2022 l'usage de produits phytosanitaires est totalement interdit dans les espaces fréquentés par le public que ceux-ci soient publics ou privés.

La commune de Weitbruch ayant obtenu le label « COMMUNE NATURE », a décidé dès 2017 de ne plus utiliser de produits phytosanitaires et ainsi d'anticiper ces mesures.

Le brûlage a été expérimenté en 2017-2018, mais ne donnait pas satisfaction. Un essai de végétalisation a été réalisé après la Toussaint 2018 puis étendu à tout le cimetière (hors columbarium) en 2019.

Le choix du semis s'est porté sur du trèfle nain pour avoir un tapis végétal agréable et limiter les tontes.

Le résultat n'est malheureusement pas conforme à notre attente : pousse trop haute et multiplication des interventions de tontes.

Des solutions sont à l'étude afin de mieux maîtriser ces nouvelles pratiques et répondre à l'attente des concitoyens.

Un peu d'indulgence est demandée, ce sont de nouvelles pratiques et la météo vient aussi parfois perturber le planning d'intervention.

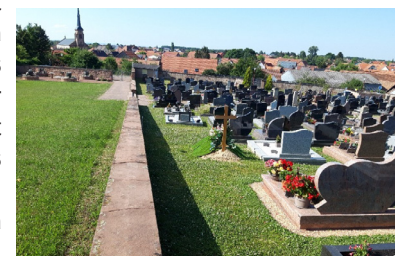
Une autre difficulté et non des moindres est l'espacement inter- tombes qui est très irrégulier.

Là aussi une réflexion est engagée pour trouver d'autres solutions.

Dans un avenir proche une extension du columbarium est prévue et une plantation d'arbres est à l'étude pour apporter des îlots de fraîcheur.

Le tri des déchets du cimetière a été instauré depuis 5 ans, mais trop de matières plastiques sont délibérément jetées dans la fosse déchets verts. Tous les panneaux sont en place pour vous guider. Un effort est demandé pour respecter les consignes de tri.

Pour finir un banc reposoir va être réinstallé prochainement.



Les Zones de Non-Traitements (ZNT) Riverains

Un projet pour le mieux-vivre ensemble

Bilan après un an

Le décret du 27 décembre 2019 régit les conditions d'applications de produits phytosanitaires à proximité des habitations en fonction de leur profil éco toxicologique et du type de cultures.

La convention établie entre notre commune et la profession agricole, vise à réglementer la mise en place, l'entretien et la gestion de ces bandes mellifères favorables à la biodiversité sur une largeur de 5 mètres.

Ces bandes ont été ensemencées en mars et septembre 2021 avec un mélange d'espèces pluriannuelles.

Lors d'une visite de ces zones de non-traitement par la commission environnement, nous avons constaté que ces bandes étaient fleuries et plutôt réussies cette année. Elles participent à l'embellissement de notre village, nous espérons tous que ces zones tampons soient respectées et ne servent pas à d'éventuels dépôts sauvages.



Nos chères cigognes !

Dans le cadre de la procédure de déplacement de nid, géré par la LPO, la commune a érigé en 2021 un mât avec une corbeille aux ateliers municipaux en compensation du démontage du nid naturel.

Fin février de cette année le nid a été démonté par Strasbourg Electricité Réseaux et un système avifaune a été mis en place.

Le couple de cigognes qui n'avait pas migré en automne 2021, a réussi à reconstruire un nid au même endroit.

Selon les directives de la LPO en charge des dossiers cigognes, il n'était plus possible d'intervenir durant la saison de reproduction au risque d'affecter considérablement la reproduction de ce couple.

Ainsi, le couple a pu se reproduire et 3 cigogneaux sont nés au printemps de cette année.

Pour la rentrée 2022, Strasbourg Electricité Réseaux va proposer un système avifaune plus efficace et une réflexion va se faire avec la LPO pour trouver un nouvel emplacement pour les cigognes, le site proposé aux ateliers municipaux ne semblant pas convenir.

Une réunion publique sera organisée en automne afin de proposer un site de compensation plus favorable qui sera également validé par la LPO.

École maternelle

LES EFFECTIFS POUR L'ANNÉE SCOLAIRE À VENIR

Tout-petits	8	Marie COMMEIRAS
Petite section	12	
Petite section	23	Gaëlle VINOT (Directrice)
Moyenne section	10	Nadège LANGEVIN
Grande section	14	
Moyenne section	10	Marie THIERCÉ
Grande section	14	

Soit au total 91 enfants

École élémentaire

LES EFFECTIFS POUR L'ANNÉE SCOLAIRE À VENIR

Cours Préparatoire	24	Anne-Catherine KANDEL
Cours Préparatoire	3	Angélique ARNOLD
Cours Élémentaire 1	21	
Cours Élémentaire 1	5	Marie FABRE
Cours Élémentaire 2	19	
Cours Élémentaire 2	16	Luce MOLET
Cours Moyen 1	10	
Cours Moyen 1	22	Aurélié SEGAX
Cours Moyen 2	4	
Cours Moyen 2	27	Jeanine DIETZ (Directrice)

Soit au total 151 enfants

Répartition : le ministère plafonne pour cette rentrée les classes de GS/CP/CE1 à 24 élèves.

Horaires des écoles maternelle et élémentaire

Lundi, mardi, jeudi et vendredi
8h00 à 11h30 et de 13h15 à 15h45

Calendrier des vacances scolaires 2022-2023

Rentrée scolaire : jeudi 1^{er} septembre 2022

Toussaint : du samedi 22 octobre*
au dimanche 6 novembre 2022

Noël : du samedi 17 décembre*
au lundi 2 janvier 2023

Hiver : du samedi 11 février*
au dimanche 26 février 2023

Printemps : du samedi 15 avril*
au lundi 1 mai 2023

Pont de l'ascension : du mercredi 17 mai*
au dimanche 21 mai 2023

Vacances d'été : à partir du samedi 8 juillet 2023

* après les cours

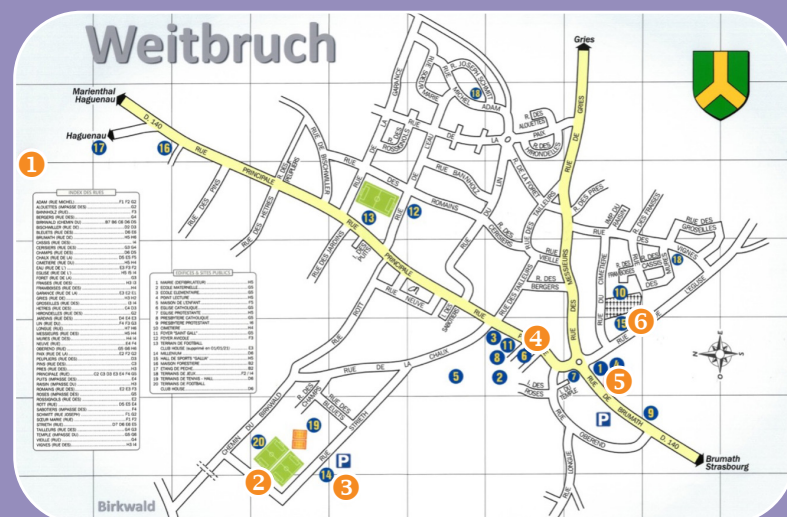
École de Musique

Les inscriptions sont ouvertes pour l'école de musique intercommunale sur le site cc-basse-zorn.fr et la plateforme **OpenTalent**

Tout le monde peut sauver une vie, soyons tous concernés !

En France, chaque année, entre 40 000 et 50 000 personnes sont victimes d'une mort subite par arrêt cardiaque faute d'avoir bénéficié au bon moment de l'intervention d'une personne qui aurait pu leur sauver la vie. Les gestes de premiers secours et l'utilisation d'un défibrillateur automatisé externe (DAE) en attendant les services médicaux sont les premières étapes indispensables.

- ① Étang de Pêche - Club house APP
- ② Football Club Weitbruch - Club house 20 rue Strieth
- ③ Millenium 25 rue Strieth
- ④ Église catholique rue Principale
- ⑤ Mairie 2a rue de l'Église
- ⑥ Hall Gallia 3 rue de l'Église



Ces emplacements sont repérés grâce au sigle



Ils sont également répertoriés sur différentes applications spécifiques qui indiquent sur une carte les défibrillateurs signalés à proximité du lieu où vous vous situez par géolocalisation par exemple Staying Alive

Qu'est-ce qu'un arrêt cardio-respiratoire ?

C'est un problème de santé qui se manifeste par un rythme cardiaque très rapide et irrégulier : la fibrillation. La contraction anarchique du cœur ne permet plus de pomper le sang correctement et l'oxygène n'est plus acheminé vers les organes du corps.

Qu'est-ce qu'un défibrillateur ?

C'est un dispositif médical qui aide à la réanimation des victimes d'arrêt cardiaque. Son utilisation contribue à augmenter significativement les chances de survie. Il existe des défibrillateurs semi-automatiques (choc électrique délivré lorsque l'utilisateur appuie sur un bouton à la demande de l'appareil) et automatiques (choc délivré par l'appareil). Grâce à une assistance vocale l'utilisateur du DAE est guidé pas à pas, du massage cardiaque au placement des électrodes. Le DAE fait le diagnostic et décide

de la nécessité de choquer ou non la victime.

Toute personne est habilitée à utiliser un DAE quel que soit son âge ou son niveau de formation.

Vous êtes en présence d'une victime qui est inconsciente et qui ne respire pas ? composez le 15 sans attendre et cherchez ou faites chercher un DAE et démarrez le massage cardiaque.

Sauver des vies est l'affaire de tous, nous vous proposons ainsi des sessions de formation pour augmenter le taux de survie de nos proches, voisins, amis ou de toute personne victime d'un malaise cardiaque.

La caisse locale Groupama Zorn Ried organise avec la commune **4 sessions de sensibilisation aux gestes qui sauvent le lundi 14 novembre 2022 au Millenium à 10h, 14h, 16h30 et 19h - un maximum de 12 personnes par session.**

Pour vous inscrire, contacter la mairie aux heures d'ouverture ou par tél. 03.88.72.37.22 ou par mail mairie@weitbruch.fr

N'hésitez plus !

